



LA CHAPELLE-PALLUAUX

Infos

Bulletin n°80

Juillet 2024



En route pour l'

été



Vie municipale

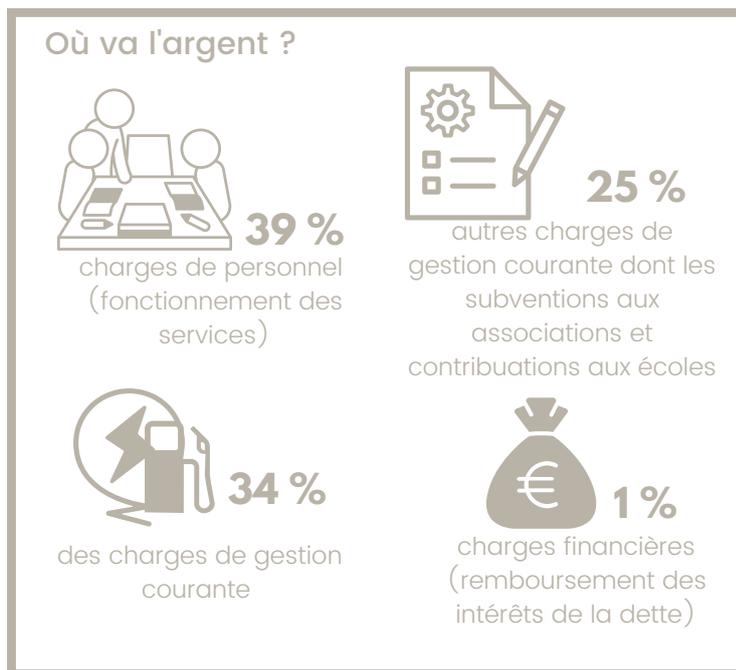
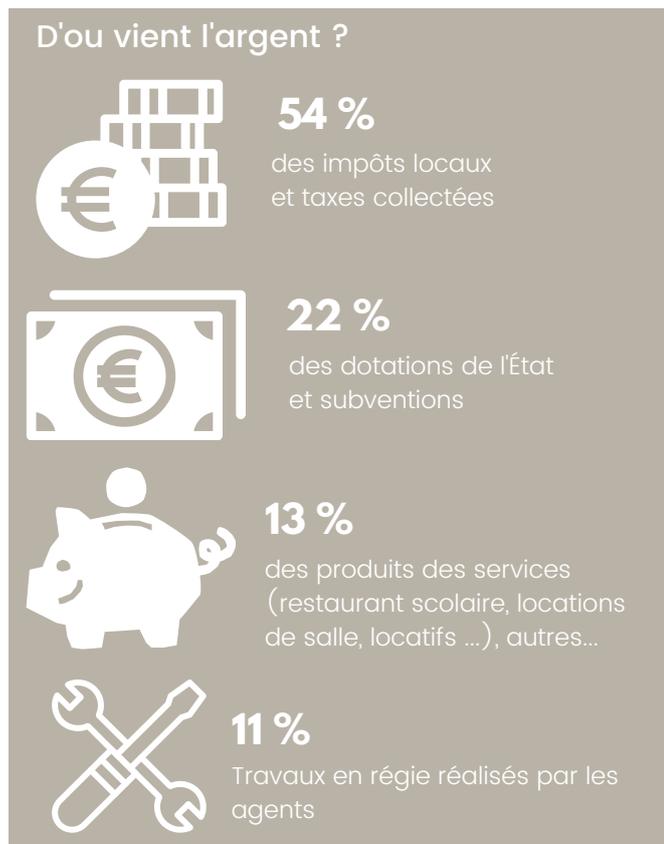
Budgets 2024

Voté le 10 avril dans un contexte national contraint, le budget général 2024 de la commune s'élève à 2 111 274 euros.

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités. Pour en comprendre le sens, il convient de connaître certaines données. Explications.



La section de **fonctionnement** regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année (voir ci-dessous). La section d'**investissement** présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.



Rappel ! Les services proposés par la commune aux habitants n'ont pas pour objectif de générer des profits.

Procès-verbaux

Les procès-verbaux sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie ou sur l'application Localiti



Photo de couverture

Vous avez reconnu la mare pédagogique en couverture ? Elle est située entre la rue de Douin et la rue de l'École.



L'ENTRETIEN DES HAIES BOCAGÈRES

Le bocage n'est pas un paysage naturel mais une création de l'homme. À partir du moyen âge, les paysans se sont mis à défricher les forêts afin d'obtenir des parcelles cultivables.

Pour les délimiter, ils ont conservé des haies qui leur servaient également de clôture et de fourrage pour leurs animaux, de ressource en bois de chauffage ou bois d'œuvre, de source de nourriture ou de médicament...

C'est grâce à leurs interventions de tailles et d'entretiens pour les maintenir fonctionnelles que les paysans ont rendu ces milieux d'une richesse écologique incroyable. De nombreuses espèces de plantes, d'insectes, d'oiseaux ou de mammifères y trouvent refuge, s'y nourrissent et s'y déplacent.

De plus, les haies rendent d'énormes services à nos agriculteurs en coupant le vent, en faisant de l'ombre au bétail, en freinant l'écoulement de l'eau, en la filtrant et en lui permettant de mieux s'infiltrer dans le sol, en abritant de nombreuses espèces d'insectes auxiliaires des cultures... Et, pour le reste des habitants, elles participent à la bonne qualité de l'eau, de l'air, à la régulation des températures et des précipitations, à la beauté du paysage...

Mais, si l'on n'entretient plus ces haies correctement (uniquement par le passage d'un lamier par exemple), les arbres de haut jet deviennent dominants et les strates arbustives et herbacées finissent par dépérir par manque de lumière notamment. Et par ricochet, les espèces animales se raréfient aussi.

Pour conserver de belles haies bocagères et tous leurs bénéfiques, il est impératif de continuer à les entretenir, en les régénérant tous les 5, 7 ou 9 ans selon les essences d'arbres et leur vigueur ; et en utilisant différentes techniques de taille : mise en têtard ou trogne, recépage, plessage, débroussaillage, etc...

Lorsqu'une haie bocagère n'a pas été taillée correctement depuis longtemps, la première intervention peut paraître brutale et radicale, comme ça a été le cas pour la haie du chemin de l'école par exemple. Mais les végétaux vont vite repousser, remplir les espaces vides et rapidement reformer une belle haie pleine de vie.

Aides techniques et financements en collaboration avec Vendée Eau, Terra Aménité et Tremplin Acemus.



AVANT



APRÈS



5 MOIS APRÈS



INSTALLATION DE CHICANES RUE DE LA JOUSSEMIÈRE – EXPÉRIMENTATION

Suite à de nombreuses plaintes d'une circulation trop rapide des véhicules dans la rue de la Joussemière, il a été décidé de procéder à l'installation provisoire de chicanes pour une période expérimentale de quelques mois.



PATRIMOINE – LE PROJET PRIVÉ DE RENOVATION DU MOULIN COMMENCE

C'est lors d'un rendez avec le maire, que les propriétaires du moulin qui se situe à la sortie du bourg sur la route de Maché, ont fait part du début de la rénovation de ce site historique, occupé par les allemands lors de la seconde guerre mondiale. Cela nécessitera plusieurs mois de travaux pour que celui-ci devienne accessible au public. Nous ne manquerons de partager l'évolution de ce chantier qui pourrait devenir une nouvelle halte lors de vos balades.



LE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES NE CHANGE PAS

En date du 10 avril 2024, le conseil municipal a délibéré pour conserver le même taux d'imposition que l'année dernière :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,03 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,17 %



JE SUIS EN RECHERCHE D'UN LOGEMENT, QUELLES DEMARCHES DOIS-JE FAIRE ?

La commune dispose de :

- 5 logements : 1 T2, 3 T3 et 1 T4
- 3 logements "séniors" T3

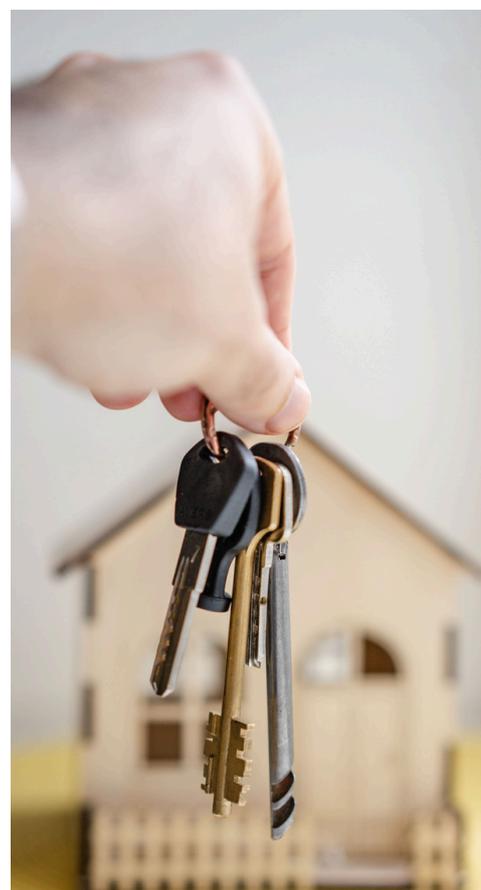
auxquels il faut ajouter 16 logements gérés par VENDÉE HABITAT.

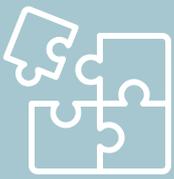
Pour les logements communaux, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie pour obtenir un formulaire de demande. La commission "locatifs" se réunira si un logement se libère pour étudier les dossiers.

Pour les logements de Vendée Habitat, vous devez vous inscrire sur www.demandelogement85.fr. Vous pourrez ainsi nous déposer votre "fiche demandeur" en mairie. Si un logement se libère, une commission se réunira avec la présence d'agents Vendée Habitat et un élu pour attribuer le logement disponible.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'assistante sociale de secteur qui pourra vous aider dans vos démarches.

Contactez le 02.28.85.76.40 à la Maison Des Solidarités et de la Famille de Palluau (MDSF).





Vie sociale et pratique

COLLECTE MOBILES USAGES

Parce que près de 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs, Orange et l'Association



OPÉRATION VENDÉENNE COLLECTE MOBILES USAGÉS

Déposez ici votre mobile usagé et ses accessoires

des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) proposent aux communes du département de Vendée de participer à une grande collecte de mobiles usagés.

Cette grande collecte citoyenne a débuté le 15 mai et se terminera fin septembre 2024.

Une urne est à votre disposition à la mairie.

SAGE DU BASSIN DE LA VIE ET DU JAUNAY

Le SAGE propose une enquête sur l'eau à destination des habitants du bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Quelles sont vos habitudes en matière de consommation en eau ? Etes-vous prêts à les changer ? Quelles sont vos priorités ? ...

Enquête disponible en version papier à la mairie ou en scannant le QR code.



RAPPEL DES RÈGLES DE VOISINAGE pour les nuisances sonores

Arrêté de la préfecture de Vendée n°22/CAB/399

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuse, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, etc ne peuvent être effectués que :

- De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

LES NOUVELLES ENTREPRISES



Bar
Restaurant
Dépôt de pain

Du mardi
au dimanche
02 28 97 47 72



Ecomard Mickaël

Artisan peintre
ecomard.mickael@hotmail.fr

tel:07 62 00 33 93

siret:49758564600027

Peinture intérieure et extérieure

Revêtements muraux

Enduit grésé

Ravalement de façade

Traitement de toiture

Nettoyage haute pression

L'ATELIER D'ALEX

PROUX Alexandre

10 La Birochère

85670 LA CHAPELLE-PALLUAU

07-84-05-91-54

latelierdalex85@orange.fr



Passion'gles et cils est situé
6, rue de l'Ecole à La Chapelle-Palluaud.
Prise de rendez-vous au 06 11 25 85 44

ASSOCIATION FONCIERE

Un arrêté préfectoral du 17-07-1956 a ordonné le remembrement dans la commune de La Chapelle-Palluau. Ce remembrement a consisté à une réorganisation foncière par une redistribution des parcelles ayant pour but la constitution d'exploitations agricoles d'un seul tenant sur de plus grandes parcelles afin de faciliter l'exploitation des terres.

Un arrêté préfectoral du 09-03-1959 a porté la constitution d'une association foncière comprenant tous les propriétaires des parcelles remembrées.

Le premier rôle de cette association était de réaliser des travaux et des ouvrages nécessaires à la mise en valeur des parcelles remembrées et d'en assurer la gestion. De nos jours, son rôle principal est d'entretenir les chemins privés qui desservent les exploitations et les parcelles agricoles.

Le 21-12-2017 a eu lieu une assemblée constitutive pour approbation des nouveaux statuts.

L'article 6 des nouveaux statuts dispose que l'assemblée des propriétaires réunit les propriétaires détenant au moins 50 ares de terrain à l'intérieur du périmètre. Les propriétaires n'atteignant pas individuellement ce seuil peuvent se réunir pour se faire représenter à l'assemblée.

S'agissant de la périodicité, l'article 8 des statuts prévoit que l'assemblée des propriétaires se réunit en session ordinaire tous les 4 ans. Elle aura donc lieu en fin d'année 2024.

Concernant les membres du Bureau, ainsi que le prévoit l'arrêté du 13 février 2018, ils sont au nombre de 14. Conformément à l'article R.133-3 du code rural (dans sa version antérieure à 2006), le bureau comprend :

- le maire ou un conseiller municipal désigné par lui : monsieur André BEAUGENDRE
- des propriétaires désignés par moitié par le conseil municipal et par moitié par la chambre d'agriculture, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement ;
- un délégué de la préfecture.

Le bureau de cette association s'est renouvelé le 14-03-2024 pour une durée de 6 ans et est composé comme suit :

- Président : Samuel PERRIN
- Vice -président : Christophe FETIVEAU
- Secrétaire : François PELLÉ

En 2023, 138 propriétaires ont été facturés pour 998.3604 ha. Le coût à l'hectare est de 13 €. La recette s'est élevée à 12 978 € et le coût de l'entretien des chemins qui desservent les parcelles remembrées à 19 187 € avec un excédent de fonctionnement reporté de 36 745 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement le président Samuel PERRIN au 06-09-61-20-75 ou la secrétaire administrative Christelle CHIGNON au 02-51-98-51-08.



DESHERBANT NATUREL

C'est une alternative des produits phytocides mais qui doit aussi être utilisée à bon escient, l'accumulation de sel et de vinaigre finissant par être polluante...

La recette pour une bouteille d'1,5 litre, c'est :

- 25 cl de vinaigre blanc
- 125 g de gros sel
- le reste en eau du robinet

N'oublions pas que les plantes sauvages spontanées sont tout simplement indispensables à la bonne vie de nos insectes !



LE MOUSTIQUE TIGRE

Ce qu'il faut savoir de lui...

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous durant l'été.

Pour le reconnaître, il faut savoir qu'il est silencieux et diurne. Il pique plutôt le jour.

Comment savoir si j'ai été piqué par un moustique tigre ?

La sensation de démangeaison se fait sentir rapidement et s'intensifie pendant plusieurs minutes après la piqûre. Elle provoque généralement un bouton ressemblant à une cloque un peu plate, comme une ampoule, de 5 millimètres à 2 centimètres de diamètre, un peu plus claire que la couleur de la peau, circulaire, avec un halo rouge pouvant s'élargir selon la réaction de la peau de certaines personnes. Le bouton est généralement dur, chaud et douloureux.

La piqûre du moustique tigre gratte quasiment instantanément, puis les démangeaisons disparaissent. Elles peuvent néanmoins réapparaître pendant plusieurs jours en cas de variation de température (après une douche par exemple).

Comment agir chez vous et autour de vous

①

CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage



②

AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!

LE FRELON ASIATIQUE

Restons vigilants

Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Il mesure de 2 à 3 cm.

Son thorax est brun foncé, son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune, excepté au niveau du 4ème où la bande est plus large et jaune orangé.

Les pattes sont de deux couleurs : noire et jaune.

Les nids « matures » s'observent pour une grande part en hauteur, mais les « pré-nids », observés au printemps, se trouvent dans le bâti (auvents, hangars, encadrements de portes...), les haies et aussi dans les arbres creux ou les terriers

Afin d'éradiquer les frelons asiatiques de manière efficace, il est important de détruire les pré-nids installés vers avril-mai : à cette période le nid est gros comme une balle de tennis.

| Frelon asiatique | Nid |
|--|---|
| Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir. | Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique. |
| Taille : 17 à 32 mm | Situé souvent en pleine lumière. |

Comment créer un piège à frelon asiatique ?

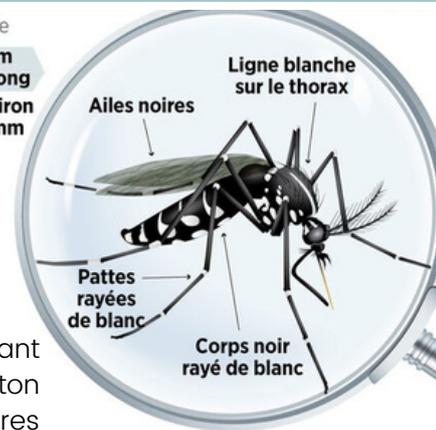
<https://www.vie-et-boulogne.fr/vivre-ici/lutte-contre-les-nuisibles/>



Que faire si vous trouvez un nid de frelons asiatiques ?

Ne vous approchez pas du nid et contactez le service environnement de la communauté de communes Vie et Boulogne au Service Environnement – déchets : 02 51 31 67 33

Comparaison de taille
Moustique-tigre 5 mm de long
Moustique commun Environ 10 mm
Pièce de 1 centime 16,25 mm



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

A quoi sert le recensement citoyen ?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen :

- pour obtenir une attestation de recensement, qui permet s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France.
- pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : y participer permet aussi de s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.
- pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !

ANIMATEUR ENCADRANT MAIRE PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE



Affaires scolaires

PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire vient de se terminer, et maintenant place aux vacances !

Les services périscolaires "cantine/garderie" pour cette année 2023/2024 ont bien fonctionné :

- pour le service garderie nous avons eu en moyenne 25/30 enfants le matin et une vingtaine le soir.
- pour le service cantine, 60 enfants (23 petits et 37 grands) ont pris leurs déjeuners à l'école.

Si les vacances sont là, il nous faut déjà penser à nos effectifs de la prochaine rentrée, car il est important pour nos services périscolaires d'avoir un effectif qui nous assure, financièrement parlant, une stabilité dans nos budgets, qui, malgré tout restent, chaque année, déficitaires.

Un point a été fait avec la Directrice de l'école et les effectifs resteront stables pour la rentrée 2024/2025. Les tarifs ne subiront aucune augmentation pour cette rentrée de septembre.

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos agents ainsi qu'à nos enfants et leurs parents.



Dominique DESMONS



BALADE ENTRE DEUX RIVES

Entre Palluau et La Chapelle-Palluau

Vie et Boulogne propose à nouveau pour l'été 2024 ses balades nature tous les mercredis avec un départ à 18h30 dont voici le calendrier :

- Mercredi 10 juillet : Bellevigny
- Mercredi 17 juillet : St Étienne du Bois, St Denis La Chevasse , Les Lucs sur Boulogne et Beaufou
- Mercredi 24 juillet : La Genétouze
- Mercredi 31 août : Le Poiré sur Vie
- Mercredi 7 août : Grand'Landes



La dernière date, le **mercredi 21 août** est réservée par **Palluau et La Chapelle-Palluau**. Le départ se fera depuis l'Espace Chanterelle, rue A. Dorion à Palluau.

Ce sera l'occasion de découvrir un parcours d'environ 7 kms reliant nos deux communes. C'est le thème des **"richesses de notre nature"** qui a été retenu, et sera animé par deux passionnés, Geneviève Cadeau et Cyrille Chauvet.

LA JOSÉPHINE 2024

Un évènement toujours aussi populaire autour de la lutte contre le cancer du sein

A l'origine, l'évènement est une initiative de la ville de la Roche-sur-Yon.

Depuis quelques années, les communes de Vendée se mobilisent localement pour proposer à toutes les femmes de courir ou marcher "à domicile", au profit de la lutte contre le cancer.

Mesdames, mais aussi Messieurs , et vous les enfant, Rendez-vous le **dimanche 29 septembre** à 10h30 dans les jardins de la mairie, pour un circuit de marche ou de course de 5 kms.



RÉUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS



Les présidents et représentants des bureaux des associations chapelloises sont conviés la réunion annuelle le **samedi 12 octobre** à 10h30 à l'ancienne salle polyvalente, 2 rue de Douin.



Le petit mot des associations



ATELIER MUSICAL TEMPO

L'Atelier Musical Tempo est une association qui a pour objet l'étude de la lecture musicale et de la technique instrumentale. Une trentaine d'élèves s'initie au piano, à l'accordéon, la guitare, la guitare-basse et la batterie. Les cours sont dispensés à La Chapelle-Palluau, par 2 professeurs de musique : Patrice BAERT et Didier CHEVENON.

Les évaluations par les enseignants font partie intégrante du cursus. Elles sont organisées sous la forme d'une audition en fin d'année au cours du mois de juin.

Une classe orchestre est également organisée sur 2 jours aux vacances de février, afin que les élèves puissent se retrouver et jouer ensemble. A l'issue de la classe orchestre, une représentation est proposée aux parents.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 septembre 2024, de 10h00 à 12h00, à l'ancienne salle polyvalente de La Chapelle-Palluau (2, rue de Douin) pour notre matinée d'information et d'inscription pour l'année 2024-2025.

Espérant vous y rencontrer,
Musicalement,

Le Bureau de l'Atelier Musical Tempo



**LES COORDONNEES
DE L'ATELIER MUSICAL
TEMPO**
85670 LA CHAPELLE
PALLUAU
ateliermusicaltempo
@outlook.fr
FACEBOOK : Atelier
Musical Tempo

CHORALE SAINT-PIERRE

La Chorale a clos la série de répétitions de l'année en cours par le traditionnel pique-nique du mois de juin.

Après des vacances bien méritées, elle reprendra le travail le lundi 9 septembre à 9 h 30 à la salle polyvalente.

Contacts :

Présidente : Georgette NÉAU : 06 85 16 92 98

Chef de chœur : Jean-Claude ARGANO : 02 51 98 64 59



LA BOULE CHAPELLOISE

Cette année, juin 2024 a vu La Boule Chapelloise fêter ses trois années d'existence officielle. Nous comptons désormais 28 licenciés et membres sympathisants.

Notre association est ouverte à tous et nous vous attendons pour partager notre discipline en tant que loisir, voire plus.

C'est ainsi que cet été nous vous proposons des concours ouverts à tous. Pour participer, aucune licence n'est exigée. Venez nombreux en famille et entre amis, vous serez les bienvenus (dates dans l'agenda page 16).

Enfin, nous renouvelons nos remerciements à la municipalité de La Chapelle-Palluau pour les services rendus à notre association.

Bienvenue à toutes et tous ...



La boule
Chapelloise

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous ,

Cette année, pour la première fois le comité des fêtes a changé sa formule concernant le loto du mois de Mars . Une animatrice extérieure est venue nous prêter main forte .

Le résultat est plutôt encourageant et satisfaisant même si quelques modifications restent à apporter .

Le comité des fêtes n'oublie pas de remercier Marc Reculeau dit " Marco" pour son investissement qu'il a mis à animer les précédents lotos . Merci à lui !

Cette année, notre traditionnelle pêche à la truite a eu lieu le 1er juin, un peu tard dans la saison en raison du calendrier .

Notez déjà dans vos agendas nos deux prochaines manifestations sur cette deuxième partie de l'année.

Dimanche 8 septembre

La seconde édition de notre pique-nique Chapeulfaire ! Sur l'espace vert en dessous de l'ancienne salle polyvalente avec le groupe de musique "Eclats de Rocks" Bar sur place. Le déroulé de cette journée vous sera communiqué pendant l'été.

Samedi 9 novembre

Notre concours de belote à la salle A'Capella sera une nouvelle fois l'occasion de réunir les amateurs de cartes



LES PIÈCES MONTÉES

*Nouvel « Air » à la Métairie .
la nouvelle pièce des « Pièces Montées » arrive !*

La troupe de théâtre les Pièces Montées a désormais hâte de retrouver la scène et de vous présenter sa nouvelle pièce : Nouvel « Air » à la Métairie, qui sera jouée les 16, 17, 23,24 et 30 novembre ainsi que le 1er, 7 et 8 décembre 2024 à l'espace A'Capella à La Chapelle-Palluau.



« Après le départ de son frère Milien, Berthe Tendu se lance dans une nouvelle aventure professionnelle. Mais Pauline, la nièce, et son mari Justin Faitout, qui viennent de devenir parents, dérangent quelque peu les plans de Berthe. Sans parler de son fils Louis, le notaire, qui après une idylle avec une cougar se retrouve seul et vient s'installer chez elle. La vieille faitout, mère de Justin, se mêle aussi de tout, comme à son habitude.

Et de nouveaux personnages, riches en couleurs, font leur apparition. Entre manigances, quiproquos et situations rocambolesques, Berthe pourrait bien perdre la tête... » Rires garantis ! Pour connaître toute l'histoire, il ne vous reste plus qu'à venir nous voir.

Représentations au profit des associations locales : échange Vendée Ain de Saint-Etienne-du-Bois, UNC de La Chapelle-Palluau et Maché et l'OGEC des écoles privées de Palluau et La Chapelle-Palluau.

Ouverture de la billetterie à partir du 1er octobre. Les informations concernant les réservations seront communiquées par la presse et sur la page Facebook de la troupe.

Les Pièces Montées, renseignements au 06 89 43 58 34 ou au 06 80 37 20 63.



Bibliothèque

OU EN ETIONS-NOUS LORS DU PRECEDENT BULLETIN ?

Ah oui, je vous disais que nous vous parlerions de notre spectacle de fin d'année qui a eu lieu le mercredi 20 décembre 2023.

Nous avons, pour la seconde année consécutive, fait appel à la Cie des acteurs en herbe, et le spectacle s'intitulait "J'ai vu le loup", spectacle pédagogique interactif.

L'histoire : Tailou, un jeune loup à la recherche de sa propre identité et en quête d'une vie meilleure va, au détour de ses rencontres, habiter d'autres personnages, dragon, arbre, caillou...pour finalement redevenir un loup ; il va au travers des contes traditionnels (petit chaperon rouge, trois petits cochons, le loup et l'agneau et bien d'autres, apprendre à grandir et affronter ses peurs, mais aussi déjouer les pièges de la rue, les dangers, en apprenant les règles de sécurité routière.

Ce spectacle d'1 heures 15 a fait la joie des petits comme des grands ; les enfants ont adoré revêtir de jolis costumes, et participer activement aux histoires bien connues de tous.



Puis la nouvelle année est arrivée, et nous l'avons débuté avec une "SOIREE DOUDOUS" le vendredi 26 janvier, sur le thème de l'hiver, histoires et chansons étaient au programme en découvrant le contenu de différentes boîtes... Boîte à doudou, boîte à musique, boîte à comptine, boîte à histoire, boîte à vêtement et boîte à bonheur.



Cette animation a été entièrement préparée et animée par l'équipe des bénévoles.

Le mardi 5 mars, nous avons organisé, pendant les vacances scolaires un "APRES MIDI JEUX ET MANDALAS", après-midi intergénérationnel qui a battu son plein avec près de 40 participants.



Le mercredi 22 mai, a eu lieu le spectacle "FACE AUX ARBRES", organisé par le Département dans le cadre des "contes en scène" et présenté par la Cie "la fabrique des échos".

Ce spectacle aurait dû avoir lieu en extérieur, mais compte tenu d'un temps très incertain, il s'est déroulé à l'intérieur de la bibliothèque, au grand regret des deux conteuses et du public ; notre bibliothèque avait été sélectionnée pour recevoir cette animation compte tenu de notre bel environnement de verdure, mais le soleil n'a pas voulu être présent ce jour là non plus !



LES HEURES DU CONTE

Samedi 10 février – Samedi 13 avril – mais hélas avec très peu de participants.

Samedi 10 juin – Hélène et Catherine ont présenté “une histoire cousue” “L’arbre de Vie” –

Ces Animations d’environ 45 minutes destinées aux plus petits demandent beaucoup de préparation en amont, et compte tenu du peu d’enfants qui y assistent, nous avons pris la décision d’arrêter ces heures du conte le samedi matin.



Nos rendez-vous “APRES-MIDI JEUX” sont de plus en plus prisés et nous y passons de vrais moments de bonheur et de partage.

Une bonne dizaine d’adeptes y viennent régulièrement et d’autres viennent de temps en temps, si bien que lorsque tout le monde est là, nous arrivons à faire une équipe de près de 15 personnes.

Pour rappel, ils ont lieu le mardi après-midi, à partir de 14 H 30 et tous les 15 jours (voir dates dans l’agenda du bulletin), et sont ouverts à tous.



LES ATELIERS LECTURE AVEC L’ECOLE

Ceux-ci fonctionnent très bien, les enfants de maternelle et de primaire prennent un grand plaisir à venir à la bibliothèque pour partager des séances de lecture avec Hélène et Catherine, avec également la présence de leurs maîtresses.

Un grand merci à Hélène et Catherine pour leur investissement dans la préparation de ces ateliers lecture, qui donnent entière satisfaction au corps enseignant.

Ceux-ci reprendront, bien évidemment, à la rentrée 2024/2025.

PREVISIONS D’ANIMATION APRES L’ETE :

MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 – 15 H/17H – ATELIER AVEC FRED,

créateur de sculptures et luminaires à partir de pièces de vélos recyclés.

Les enfants pourront créer des assemblages de pièces par boulonnage pour les plus petits et des créations à assembler par vis pour les plus grands, à l’aide de photos, et surtout avec l’aide de FRED.

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 – 20 H – SOIREE DOUDOUS –

MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 – 15 H /17 H – ATELIER CREATIF NOEL

Quelques pistes d’animation pour 2025 sont déjà sur les rails, à savoir que nous nous sommes portés volontaires, pour la seconde année consécutive, à participer à l’opération sur le handicap “Partageons nos différences”.

Une confirmation nous a déjà été donnée pour le samedi 1er mars 2025 par la Bibliothèque Départementale de Vendée qui porte ce projet.

Thème choisi : Atelier de lecture labiale avec l’ARDDS 85

Nous vous en reparlerons dans le bulletin de fin d’année.

Toute l’équipe des bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, en espérant que le soleil va enfin faire son retour, et n’oubliez pas que votre bibliothèque reste ouverte tout l’été aux jours et horaires habituels en juillet et pour le mois d’Août, ouverture les mercredis après-midi 14H/16H et le samedi matin 10H/12H.

Au plaisir de vous retrouver

Dominique DESMONS



GESTION DES DÉCHETS – DES FILIÈRES DE TRI SUPPLÉMENTAIRES

De nouvelles filières de tri

Depuis le 1er juin, le tri se simplifie avec l'arrivée de nouvelles filières en déchèteries.

Rapprochez-vous des agents de valorisation sur place, qui vous aideront à bien trier le bois, le plastique rigide, le plastique souple, le plâtre.

Le tri se fait donc désormais selon la nature des déchets à déposer.

Avant de jeter, pensez au réemploi !

Réemploi, réparation, réutilisation sont des alternatives qui prolongent la durée de vie des objets. Pensons-y !

Changeons nos habitudes ! Avant de jeter, déposons les objets encore en bon état dans une recyclerie. Les déchèteries d'Aizenay et de Saint-Paul-mont-Penit proposent des locaux adaptés à ces dépôts. Renseignez-vous auprès des agents sur place, il sauront vous indiquer si ces objets peuvent être réutilisables ! En soutenant l'économie sociale et solidaire locale, nous réduisons ainsi les volumes de déchets à traiter.

Les objets ainsi déposés sont mis en vente à la Recyclerie Coeur Vendée à La Roche-sur-Yon, grâce à un partenariat avec La Roche-sur-Yon Agglomération et le Pays des Achards.



Déchèterie d'Aizenay

Les horaires :

Lundi 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h/13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h/13h30-17h30

Samedi 9h-12h/13h30-17h30

14 Rue Jacqueline Auriol, 85190 Aizenay

PRÉVENTIONS SÉNIORS – SPECTACLE HUMORISTIQUE

Vive la retraite !

Le **mardi 15 octobre** à 15h – inscription conseillée au 02.51.98.16.13 à L'Espace A'Capella à La Chapelle-Palluau, un spectacle de la compagnie Casus Délires.

CE SERA A VOUS DE JUGER...

Ainsi débute le spectacle « Vive la retraite » qui aborde avec humour, les problématiques auxquelles peuvent être confrontés les retraités : le lien social, la vie de couple, l'épanouissement personnel et les engagements familiaux.

A la barre se succèdent 4 témoins qui, chacun leur tour, viennent illustrer l'une de ces thématiques en nous racontant leur quotidien de retraités. A chaque fois et à grand renfort d'effets de manches, de mauvaise foi, et d'envolées aussi lyriques que loufoques, le procureur de la république et l'avocat de la défense tentent de tirer le témoignage à eux, pour mettre en exergue, pour le premier les aspects fatalement négatifs de la retraite, pour l'autre ses aspects exclusivement positifs.

En conclusion de chaque témoignage, un professionnel vient apaiser et objectiver les débats en les éclairant de son expertise et en proposant des pistes pour éviter les écueils et répondre aux difficultés.

Les spectateurs, quant à eux, incarnent les jurés d'un jour dans ce tribunal pour de rire qui leur propose un effet « miroir » sur leur propre perception de leur retraite effective ou à venir. Ils sont invités tout au long des échanges à compléter les témoignages par leur propre expérience, à donner leur avis sur les prises de positions caricaturales des avocats et à poser des questions à l'expert.





Le commerce de proximité, la bataille du maire de La Chapelle-Palluau

Réélu en 2020, le maire Xavier Prouteau fait le point sur ses satisfactions, ses préoccupations actuelles, après l'arrêt d'activités de deux commerces du bourg de La Chapelle-Palluau (Vendée).

Ouest-France
Michèle BESSON
Publié le 18/02/2024 à 10h33



Xavier Prouteau, maire de La Chapelle-Palluau, devant la salle A'Capella. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. La salle A'Capella accueille le festival Rap Linecheck

La deuxième édition du festival Rap Linecheck, organisé par l'association Palludéenne « 3 fois Rien », se déroulera à la salle A'Capella, samedi 27 avril.

Ouest-France
Publié le 24/04/2024 à 09h02



François Rouillet Mallet, Pierre Guilbaud et Arthur Girchaud membres fondateurs de l'association 3 fois Rien. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Un artisan peintre s'est installé

Ouest-France
Publié le 31/05/2024 à 05h23



Mickaël Ecomard s'est installé comme artisan peintre, aux Roches, route de Maché. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Un nouveau drapeau pour les anciens combattants

Ouest-France
Publié le 19/02/2024 à 05h19



Présentation du drapeau par le bureau : Bernard Pellé (président), Bernard Paquereau (secrétaire) et Jean-Claude Argano (trésorier). | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Il s'installe comme chaudronnier serrurier

Ouest-France
Publié le 31/05/2024 à 05h23



Chaudronnier de formation, le Chapelain Alexandre Proux, vient de créer son autoentreprise. | OUEST-FRANCE



Un nouveau bar-restaurant vient d'ouvrir près d'Aizenay, il proposera des soirées à thème

Déjà gérant d'un autre restaurant, Benjamin Valot vient d'ouvrir O Copains d'abord... à La Chapelle-Palluau (Vendée).



Benjamin Valot (au centre) veut créer à La Chapelle-Palluau « un endroit où on peut bien boire et bien manger ». | Le Courrier Vendéen

Par Rédaction Challans
Publié le 26 juin 2024 à 9h12

Les Pièces Montées se préparent à remonter sur scène à La Chapelle-Palluau

La troupe de théâtre les Pièces Montées sera sur scène à La Chapelle-Palluau (Vendée) fin novembre et début décembre, pour huit représentations.

Ouest-France
Publié le 24/06/2024 à 15h28



La troupe de théâtre les Pièces Montées sera sur scène à La Chapelle-Palluau fin novembre et début décembre, pour huit représentations. | LES PIÈCES MONTÉES



Agenda

SEPTEMBRE

- 8 septembre - Chapeul'faire organisé par le Comité des fêtes, dès 12h
- 28 septembre - Festival Grat'moila par Hopopope
- 29 septembre - Marche pour La Joséphine
- les mardis 3, 17, 24 septembre : après-midi jeux à la Bibliothèque - à partir de 14h30



OCTOBRE

- les mardis 1, 15, 29 octobre : après-midi jeux à la Bibliothèque - à partir de 14h30
- 15 octobre - Spectacle "Vive la retraite" à l'Espace A'Capella



NOVEMBRE

- les mardis 12, 26, novembre : après-midi jeux à la Bibliothèque - à partir de 14h30
- 9 novembre - Belote du Comité des fêtes
- 16, 17, 23, 24, 30 novembre - Théâtre Les pièces montées à l'Espace A'Capella



DÉCEMBRE

- le mardi 10 décembre : après-midi jeux à la Bibliothèque - à partir de 14h30
- 11, 7, 8 décembre - Théâtre Les pièces montées à l'Espace A'Capella
- 15 décembre - Goûter des aînés



COURS DE YOGA

Mme AFONSO Céline vous propose des cours de Yoga, tous les mardis de 19h à 20h30 (excepté pendant les vacances scolaires).



Elle vous convie le mardi 5 septembre pour découvrir cette discipline, à l'Espace A'Capella, à 19h.

Penser à venir équipé (liste sur l'affiche) N'hésitez pas à la joindre au 07.83.28.16.99



PÉTANQUE

La Boule chapeuloise organise tout l'été des concours sur le stabilisé de pétanque, à côté du terrain de foot.

Concours en doublette ouvert à tous. Inscriptions sur place 8€ par équipe, 4 parties.

JET du BUT à 14h30.

Inscriptions à partir de 14h

JUILLET 2024

- Mardi 9 juillet
- Mardi 16 juillet
- Mardi 23 juillet
- Mardi 30 juillet

AOÛT 2024

- Mardi 6 août
- Mardi 13 août
- Mardi 20 août
- Mardi 27 août

EN SEMI-NOCTURNE

JET du BUT à 18h00.

Inscriptions à partir de 17h30

Restauration sur place

JUILLET -AOÛT 2024

- Samedi 27 juillet
- Samedi 10 août
- Samedi 24 août



GOÛTER DES AINÉS

Vous avez 70 ans ou plus, vous souhaitez participer au futur goûter des aînés le dimanche **15 décembre 2024**.

Vous devez remplir un document de communication pour recevoir une invitation. Si cela n'a pas déjà fait lors de la dernière campagne, nous vous invitons à passer en mairie, nous vous remettrons le document.

COMMUNICATION ET RECEPTION DES INFORMATIONS MUNICIPALES CIBLÉES

Dans le cadre de sa mission de service public, le commune de La Chapelle-Potruis souhaite créer un fichier des correspondants de ses administrés âgés de 70 ans et plus, aux fins de communication et d'information ciblées comme le Plan Cantonal, les ateliers proposés par Vie et Boulogne, le Forum des Vieux, etc. (à partir de 70 ans et plus).

En application de la réglementation européenne (RGPD) et nationale, il se définit comme un dossier et relatif à la protection des données, tout administré peut accéder et obtenir copie des données le concernant, à l'exception de traitement de ses données, les faire modifier ou les faire effacer. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Ce fichier n'est accessible qu'aux seuls agents de la mairie ainsi qu'aux membres d'associations de bénévoles.

Vos coordonnées seront conservées jusqu'à votre rétractation si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations.

Si vous souhaitez être inscrit sur nos fichiers, merci de retourner le document ci-dessous à la mairie.

Si le document n'est pas retourné, votre accord vous ne recevrez plus d'invitation au goûter des aînés l'année suivante.

COMMUNICATION ET RECEPTION DES INFORMATIONS MUNICIPALES CIBLÉES

NOM _____

PRENOM _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mail _____

Je désire participer à l'événement (à renseigner) sur les informations municipales et/ou communales à destination des seniors.

Je refuse toute communication de données.

* Je préfère recevoir l'information par courrier dans la boîte aux lettres par téléphone par mail

Fait à La Chapelle-Potruis, le _____

Pour ne rien manquer, consultez l'agenda en ligne Vie et Boulogne !



Scannez-moi !

Accédez en un clic à tous les événements et sorties du territoire !



Et vous, qu'avez-vous prévu pour ce week-end ?